

SERVICE PUBLIC LOCAL

Brest

2009 - 2010

pratique

Services publics locaux

**Santé publique
et salubrité**

Equipements culturels

Halles et marchés

Documents officiels

HOTEL DE VILLE

2, rue Frézier

Tél. : 02.98.00.80.80.

E-mail : contact@mairie-brest.fr

Site internet : www.mairie-brest.fr

VILLE DE
Brest



SERVICE ACTION SANITAIRE ET SANTÉ

16, rue A. Ribot - 02 98 00 88 80

Les missions du service sont de veiller à l'hygiène,
à la santé publique et à la qualité de l'environnement.

Unités "Animal et ville - Salubrité"

16, rue A. Ribot - 02.98.00.88.80

- ENQUÊTES DE SALUBRITÉ DES LOCAUX D'HABITATION - 02.98.00.88.80
- BRUIT : traitement des plaintes - 02.98.00.88.80
- OPÉRATION DE DÉSINFECTION, DÉSINSECTISATION, DÉRATISATION
A la demande des particuliers - 02.98.00.88.80
- CAPTURE DES ANIMAUX ERRANTS - 02.98.00.88.80
- DOUCHES
 - Rue Mathieu Donnart - 02.98.46.19.14
(face au centre de rééducation fonctionnelle)
Mercredi et samedi : 9h-12h15 et 13h45-16h45 - Dimanche : 9h-12h15
 - Rue Jules Ferry - 02.98.46.51.55 (face au cinéma Le Celtic)
Gestion par l'Association d'Aide à domicile
Samedi : 8h-12h et 14h-17h - Dimanche : 8h-11h

UNITÉ SANTÉ PUBLIQUE - 02.98.00.84.80

Le service assure la prévention et l'éducation dans des domaines aussi divers
que le suicide, les toxiques, la précarité, la nutrition, le sida, la contraception.

- ANTENNE DE PEDOPSYCHIATRIE DU CHU - 02.98.44.86.47
- CENTRE D'ALCOOLOGIE J.F. ET J.C. MENEZ - CHU - 02.98.44.88.08
- CENTRE D'EXAMEN DE SANTE CPAM DE ST-BRIEUC - Site de Brest -
16, rue Mathieu Donnart - 02.98.46.85.20
Pour les jeunes en insertion (16-25 ans), les chômeurs de longue durée,
les allocataires du RMI et leur famille.
- POINT H
 - Centre Ville - 16, rue A. Ribot - 02.98.44.63.11
Sur rendez vous : - psychologue : le lundi et jeudi matin
- dentiste : le mercredi et jeudi après midi
 - Rive droite - 20, rue Gaston Ramon - 02.98.05.10.10
Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h à 17h
Consultations médicales : 16, rue A. Ribot - Lundi au vendredi de 14 h à 17 h
- LOVER PAUSE - 02.98.80.41.27 - Centre d'aide à la réduction des risques :
VIH, hépatites pour les personnes présentant des problèmes de toxicomanie
- CODES 29 - Centre de documentation - 02.98.43.02.64
- PMI - 16, rue A. Ribot - 02.98.42.69.15

NUMEROS UTILES

- SAMU - le 15 ou le 112
- POMPIERS - le 18 ou le 112

- HÔPITAL MORVAN - 5, avenue Foch - 02.98.22.34.88
Urgences pour les moins de 15 ans
- HÔPITAL DE LA CAVALE-BLANCHE - Urgences pour les plus de 15 ans
Boulevard Tanguy-Prigent - 02.98.34.74.55
- HÔPITAL DES ARMÉES - Urgences pour les plus de 15 ans
Rue Colonel Fontferrier - 02.98.43.72.33
- CENTRE DE TRANSFUSION SANGUINE - E.F.S.
(Etablissement Français du Sang - Bretagne)
46, rue Félix Le Dantec - 02.98.44.49.39
- MÉDECINE DU SPORT (concerne tous les sportifs)
6, rue Félix Le Dantec - 02.98.33.53.40
- PLANIFICATION FAMILIALE
 - Hôpital Morvan - 02.98.22.34.39
 - Pôle Santé - 16, rue Alexandre Ribot - 02.98.03.93.55
- VACCINATIONS (adultes - enfants) - CHU Cavale Blanche
Mercredi de 9h à 12h et 14h à 17h, jeudi et vendredi de 14h à 17h
et sur rendez-vous au 02.98.14.50.39
Pour les nourrissons, s'adresser aux PMI
- CENTRE DE RADIOLOGIE - Hôpital de la Cavale-Blanche
02.98.34.78.26 - Gratuit et sur rendez-vous
- CONSULTATION ANTI-TABAC - Service des pathologies professionnelles
Hôpital Morvan - 02.98.22.30.38 - 02.98.22.37.89
- SOS AMITIE - ECOUTE 24h/24h - 02.98.46.46.46
- SOS SANS ABRI - 115
- SOS VIOL FEMME - 0800.059.595
- SOS MEDECIN - 02.98.34.00.00 - 0.820.33.24.24
- FEMMES INFOS SERVICE - 01 40 33 80 60
- CIDF (violences conjugales) - 02.98.44.97.47
- ENFANCE MALTRAITEE - 119
- JEUNES VIOLENCES ECOUTE - 0800.20.22.23
- FIL SANTE JEUNES - 0800.23.52.36
- ACCUEIL DROGUE CHU - 02.98.02.41.17
- DROGUES INFO SERVICE - 0800.23.13.13
- SIDA INFO SERVICE - 0800.840.800
- ALMA - MALTRAITANCE DES PERSONNES AGÉES - 02.98.43.68.07
- HEPATITES INFO SERVICE - 0800.845.800
- ANPAA 29 - ASSOCIATION NATIONALE DE PRÉVENTION EN ALCOOLOGIE
ET ADDICTOLOGIE DU FINISTÈRE - 1, rue Massillon - 02.98.44.15.47
- ALCOOLIQUES ANONYMES - 1, rue Proudhon - 02.98.46.44.54
- LA CROIX D'OR - 10, rue du Vannetais - 02.98.47.14.16
- VIE LIBRE, 33, rue du Château - 02.98.44.44.53
- CENTRE DE SANTÉ ENVIRONNEMENTALE - TOXICO-VIGILANCE
Hôpital Morvan - 02.98.22.39.49
- CENTRE DE SANTÉ AU TRAVAIL ET DE MALADIES
LIEES À L'ENVIRONNEMNT - Hôpital Morvan - 02.98.22.35.09
- SAMU SOCIAL (Croix Rouge) - 02.98.41.79.15

De nombreux marchés de plein air, des marchés couverts et des halles vous offrent chaque jour leurs produits. Avec les commerçants ambulants alimentaires et non alimentaires, les marchés et halles de Brest accueillent aussi de nombreux producteurs et quelques petits jardiniers qui vous proposent fleurs, légumes et fruits de saison. Venez acheter, fouiner ou tout simplement vous promener. L'accueil y est toujours très sympathique. L'ambiance chaleureuse mérite le déplacement.

■ LES MARCHES le matin de 8h30 à 12h30

Lundi matin	<ul style="list-style-type: none"> • SAINT-MARTIN - Sous les auvents des halles
Mardi matin	<ul style="list-style-type: none"> • SAINT-MARTIN - Sous les auvents des halles • SADI-CARNOT - Rue Amiral Linois • QUATRE-MOULINS - Avenue du Polygone • SAINT-MARC - Place Simon • PILIER-ROUGE - Rue Sébastopol (marché couvert des producteurs)
Mardi soir	<ul style="list-style-type: none"> • KERINOÛ - Rue du Moulin à Poudre. Marché couvert biologique et traditionnel, de 16 h à 20 h
Mercredi matin	<ul style="list-style-type: none"> • SAINT-MARTIN - Sous les auvents des halles • PONTANEZEN - Rue Degas, devant le centre commercial • SAINT-PIERRE - Place Quilbignon
Jeudi matin	<ul style="list-style-type: none"> • SAINT-MARTIN - Sous les auvents des halles • BELLEVUE - Place Napoléon III
Vendredi matin	<ul style="list-style-type: none"> • SAINT-MARTIN - Sous les auvents des halles • RECOUVRANCE - Devant les halles, rue Saint-Exupéry • LAMBEZELLEC - Place des F.F.I., autour de l'église • PILIER-ROUGE - Rue Sébastopol (marché couvert des producteurs)
Samedi matin	<ul style="list-style-type: none"> • SAINT-MARTIN - Sous les auvents des halles • QUATRE-MOULINS - Avenue du Polygone • KERINOÛ - Rue du Moulin à Poudre, marché couvert biologique et traditionnel
Dimanche matin	<ul style="list-style-type: none"> • MARCHE DU DIMANCHE - Rues de Lyon, Boussingault et Colonel Picot, près des halles Saint-Louis

■ LES HALLES - Ouvertes 7 jours sur 7. **Une garantie de fraîcheur et de qualité.**

- Halles SAINT-MARTIN - Tous les jours, même le dimanche : de 7h à 13h
- Halles SAINT-LOUIS - Lundi au samedi : de 7h à 13h et de 16h à 19h30. Dimanche jusqu'à 13h
- Halles de RECOUVRANCE et Halles du PILIER-ROUGE - Comportant une moyenne surface
Ouvertes toute la journée.

Le service du "Domaine Communal" qui gère les marchés et les halles est à votre disposition pour tous renseignements :

6^{ème} étage de l'Hôtel de Ville - Tél. : 02.98.00.88.11 - Télécopie : 02.98.00.88.30

- AUDITORIUM de l'École Nationale de Musique - 22, rue Taverse - 02.98.00.87.04
- BIBLIOTHEQUES (MEDIATHEQUES *)
 - ARPEGE (discothèque de prêt) - 11, rue Neptune - 02.98.00.87.77
 - BELLEVUE - Place Napoléon III - 02.98.00.89.30
 - CAVALE BLANCHE - Place Jack London - 02.98.05.54.00
 - ETUDE - 22, rue Traverse - 02.98.00.87.60
 - LAMBEZELLEC * - 8, rue Pierre Corre - 02.98.00.89.40
 - NEPTUNE - 16 bis, rue Traverse - 02.98.00.87.40 (adultes)
 - NEPTUNE - 16 bis, rue Traverse - 02.98.00.87.41 (enfants)
 - PONTANEZEN "JO FOURN" * - 1, rue Sisley - 02.98.02.52.40
 - QUATRE-MOULINS * - 186, rue Anatole France - 02.98.45.96.35 (accès pour mal-voyants)
 - SAINT-MARC * - Place Vinet - 02.98.00.89.80
 - SAINT-MARTIN * - Place Guérin - 02.98.34.32.84
- CENTRE D'ART PASSERELLE - 41, rue Charles Berthelot - 02.98.43.34.95
- CINÉMATHEQUE DE BRETAGNE - 2, rue Clémenceau - 02.98.43.38.95
- ECOLE NATIONALE DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE
 - Accueil - 16, rue du Château - 02.98.00.87.04
- ECOLE SUPERIEURE DES ARTS DE BREST (E.S.A.B.) - 18, rue du Château - 02.98.00.87.23
- SALLE MAC ORLAN - 65, rue de la Porte - 02.98.00.88.56 ou 02.98.45.14.96 (répondeur)
- MAISON DU THEATRE - "Stella" - 12, rue Goasdoué - 02.98.47.33.42
- MAISON DE LA FONTAINE - 18, rue de l'Eglise - 02.98.00.88.51
- MUSEE DES BEAUX ARTS - 22, rue Traverse - 02.98.00.87.96
 - Ouvert tous les jours de 10h à 12h et de 14h à 18h. Dimanche de 14h à 18h.
 - Fermé le lundi et dimanche matin ainsi que les jours fériés sauf les 14/07 et 15/08
- MUSEE DE LA MARINE - Château de Brest - 02.98.22.12.39
 - Du 1/10 au 31/03, ouvert tous les jours de 13h30 à 18h30. Fermé le 25/12 et tout le mois de janvier.
 - Du 1/04 au 30/09, ouvert tous les jours de 10h à 18h30. Fermé le 1^{er} Mai.
- TOUR TANGUY - Square Pierre Péron - 02.98.00.88.60 - Visites de groupes sur rendez-vous
- PARC DE PENFELD - Concerts, manifestations - Sortie de Brest, en direction de Guilers - 02.98.47.88.00
- QUARTZ - Renseignements - 2-4, avenue Georges Clémenceau - 02.98.33.95.00
 - Accueil du mardi au samedi de 13h à 19h. Fermé le dimanche, le lundi et les jours fériés ainsi qu'en juillet et août.
 - Réservations par téléphone au 02.98.33.70.70 de 13h à 18h du lundi au vendredi.
 - Le samedi de 14h à 18h (voire 21h les soirs de spectacle).
- OCEANOPOLIS - Port de Plaisance - 02.98.34.40.40
- CONSERVATOIRE BOTANIQUE - 52, allée du Bot - 02.98.41.88.95 - Lieu d'accueil de manifestations culturelles.
- SALLE DES CONFERENCES - Sous-sol Mairie Centrale - 02.98.00.84.60 - Entrée rue de Glasgow
 - Festou-noz - Concerts - Rencontres avec les associations.
- HALL D'HONNEUR DE L'HOTEL DE VILLE - 02.98.00.87.82 - Accès place de la Liberté - Expositions diverses.
- MAIRIES DE QUARTIER : elles sont toutes dotées d'un espace d'exposition.
- LA CARENE - 30, rue Jean-Marie Le Bris - 02.98.46.66.00

LES DOCUMENTS OFFICIELS

NATURE DES DOCUMENTS	OU S'ADRESSER	FORMALITES NECESSAIRES
DECLARATION DE NAISSANCE	Mairie du lieu de naissance. Pour Brest : mairie centrale, Lambézellec et Europe.	Dans les 3 jours suivant la naissance. Livret de famille et/ou actes de reconnaissance + certificat d'accouchement + éventuellement la feuille "choix de nom" signée par les deux parents.
RECONNAISSANCE D'UN ENFANT NATUREL (parents non mariés)	Toutes mairies.	Pièces d'identité et/ou livret de famille
COPIE ET EXTRAIT D'ACTE DE NAISSANCE	Mairie du lieu de naissance. Pour Brest : toutes mairies.	Sur place , indiquer vos nom, prénoms, date de naissance (pièce d'identité exigée), ainsi que les noms et prénoms des parents. Par courrier , mêmes renseignements et joindre une enveloppe timbrée pour la réponse. Sur internet : www.mairie-brest.fr - Cliquez : "Brest" - "Demandez votre extrait en ligne"
DOSSIER DE MARIAGE	Mairie du domicile ou de la résidence de l'un des deux futurs conjoints	Dossier complet à déposer au moins 3 semaines avant la cérémonie. La présence des futurs époux est obligatoire.
PACS	Tribunal d'Instance, service du PACS Tél. : 02 98 33 78 00	Copie intégrale d'acte de naissance ou extrait avec filiation. Convention passée par les intéressés. Attestation sur l'honneur de résidence et attestation de non lien et de non alliance. Pièce d'identité. Livret de famille si l'un des deux est veuf ou divorcé.
EXTRAIT D'ACTE DE MARIAGE	Mairie du lieu de mariage. Pour mariage à Brest : toutes mairies de Brest.	Sur place , indiquer vos noms, prénoms, date du mariage (pièce d'identité exigée) ainsi que les noms et prénoms des parents. Par courrier , mêmes renseignements et joindre une enveloppe timbrée. Par internet , préciser la demande dans la partie "commentaire".
DÉCLARATION DE DÉCÈS	Mairie du lieu de décès.	Dans les 24 h suivant le décès. Se munir du livret de famille du défunt ou d'un extrait d'acte de naissance ou d'une pièce d'identité à son nom + certificat médical de décès.
COPIE D'ACTE DE DÉCÈS	Mairie du lieu de décès ou du lieu du domicile du défunt. Pour Brest : toutes mairies.	Indiquer les nom et prénoms du défunt, le lieu et la date du décès. Par courrier , joindre une enveloppe timbrée pour la réponse.
CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ (validité : 10 ans)	Mairie centrale et mairies de quartier.	Prévoir : 2 photos d'identité en couleur, 1 justificatif de domicile (original de moins de 6 mois), 1 extrait d'acte de naissance ou, seulement pour les moins de 30 ans, le livret de famille des parents et l'ancienne carte d'identité. Si besoin est, déclaration de perte ou de vol, plus 25 euros de timbres fiscaux.
PASSEPORT Validité pour les majeurs : 10 ans Validité pour les mineurs : 5 ans	Mairie centrale et mairies de quartier.	Apporter : 89 euros en timbres fiscaux pour les personnes majeures, 45 euros en timbres fiscaux pour les mineurs de 15 à 18 ans, 20 euros en timbres fiscaux pour les mineurs de moins de 15 ans. Fournir également une carte d'identité, un acte de naissance (copie ou extrait avec filiation), l'original d'un justificatif de domicile, l'ancien passeport ou la déclaration de perte en cas de renouvellement et pour les mineurs ajouter le livret de famille des parents et la carte d'identité d'un parent. Pour les personnes qui apportent 2 photos d'identité couleurs, récentes et identiques, déduire un euro du montant des timbres fiscaux. Attention, pour des raisons de contraintes photographiques et de sécurité, les photos réalisées par des professionnels sont demandées pour les enfants de moins de six ans.
AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE D'UN MINEUR	Mairie centrale et mairies de quartier.	Livret de famille, présence de l'un ou l'autre parent titulaire de l'autorité parentale (à justifier) muni de sa pièce d'identité, de celle du mineur et d'un justificatif du domicile à Brest. En cas de divorce, le jugement. Si famille naturelle, copie intégrale de l'acte de naissance
CERTIFICAT DE NATIONALITÉ	Tribunal d'Instance - Cours d'Ajot Tél : 02.98.33.78.00 sur rendez-vous	Se munir d'une copie intégrale de l'acte de naissance.
EXTRAIT DU CASIER JUDICIAIRE (Renseignements uniquement le matin)	Casier Judiciaire National 107, rue Landreau, 44317 Nantes Cedex 1	Formulaire de demande disponible en mairie. Possibilité de demande par Internet : http://www.cjn.justice.gouv.fr
CARTE D'ÉLECTEUR (Inscription sur les listes électorales)	Mairie de votre domicile.	Inscription toute l'année en cours pour voter l'année suivante ; se munir d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile récent
CARTE D'INVALIDITÉ POUR ANCIENS COMBATTANTS	Mairie centrale et mairies annexes	La demande et le renouvellement se font en mairie, bureau des Formalités - Hall d'accueil Tél : 02.98.00.84.28
CARTE D'INVALIDITÉ CIVILE	Maison départementale des personnes handicapées - 12, rue Le Déan 29018 Quimper Cedex Tél. 02.98.90.50.50	Formulaires de demande à retirer auprès de cet organisme
CERTIFICAT D'URBANISME PERMIS DE CONSTRUIRE	Service de l'Urbanisme Brest métropole océane 24, rue Coat Ar Guéven, Tél. 02.98.33.52.00	- 4 extraits cadastraux - 4 plans de situation (extraits du plan de la ville) et pièces complémentaires pour le permis de construire.
DÉCLARATION DE VOL OU DE PERTE DE DOCUMENTS ET PAPIERS D'IDENTITÉ	Commissariats	Formulaires à remplir sur place.
RECENSEMENT POUR LE SERVICE NATIONAL	Mairie centrale et mairies de quartier	Livret de famille des parents et carte d'identité du jeune, en cours de validité.
ATTESTATION D'ACCUEIL	Mairie centrale - Service d'accueil des ressortissants étrangers.	Prendre contact avec le service : 02.98.00.88.38 et 02.98.00.88.39 02.98.00.80.97 et 02.98.00.80.98
CARTE DE SEJOUR	Mairie centrale - Service d'accueil des ressortissants étrangers.	Prendre contact avec le service : 02.98.00.88.38 et 02.98.00.88.39 02.98.00.80.97 et 02.98.00.80.98
CARTE GRISE	Sous-préfecture	Demande à faire dans les 30 jours suivant l'achat du véhicule

HALLES ET MARCHES

- | | | | |
|---|---------------|----|----------------|
| 1 | SAINTE-MARTIN | 8 | RECOUVRANCE |
| 2 | SADI-CARNOT | 9 | QUATRE-MOULINS |
| 3 | CENTRE-VILLE | 10 | SAINTE-PIERRE |
| 4 | SAINTE-LOUIS | 11 | BELLEVUE |
| 5 | PILIER-ROUGE | 12 | KERINOU |
| 6 | SAINTE-MARC | 13 | LAMBEZELLEC |
| 7 | PONTANEZEN | | |



ASSEDIC 4

VEOLIA EAU 32

PONTANEZEN

KERINOU

BELLEVUE

CAVALE BLANCHE

SAINTE-MARC

RECOUVRANCE

SAINTE-PIERRE

LE PORT

A.N.P.E. 1

C.A.F. 6

H.TAL DES ARMEES

IMPOTS 15

BIBUS 5

SECURITE SOCIALE 21

CADASTRE 7

HÔPITAL MORVAN

1 BREST METROPOLE OCEANE

16 OBJETS TROUVES

24 HÔTEL DE VILLE

20 OFFICE DE TOURISME

10 COMMISSARIAT

14 GARES

9 C.L.I.C.

19 POSTE CENTRALE

23 SOUS-PRÉFECTURE

31 TRIBUNAL

11 EDF-GDF IROISE

13 FRANCE TELECOM

A.N.P.E. 2

27 MAIRIE DE S' MARC

SECURITE SOCIALE 22

MAIRIE DE BELLEVUE 29

HÔPITAL CAVALE BLANCHE

26 MAIRIE DE SAINTE-PIERRE

25 MAIRIE DES QUATRE-MOULINS

Rue Anatole France

A.N.P.E. 3

28 MAIRIE DE LAMBEZELLEC

18 PIMMS KEREDERN

MAIRIE DE L'EUROPE 30

PIMMS 17

12

5

2

6

11

12

1

13

6

8

4

32

7

11

12

1

13

6

8

4

32

7

11

12

1

13

6

8

4

32

7

11

12

1

13

6

8

4

32

7

11

12

1

13

6

8

4

32

7

11

12

1

13

6

8

4

32

7

11

12

1

13

6

8

4

32

7

11

12

1

13

6

8

4

32

7

11

12

1

13

6

8

4

32

7

11

12

1

13

6

8

4

32

7

11

12

1

13

6

8

4

32

7

11

12

1

13

6

8

4

32

7

11

12

1

13

6

8

4

32

7

11

12

1

13

6

8

4

32

7

11

12

1

13

6

8

4

32

7

11

12

1

13

6

8

4

32

7

11

12

1

13

6

8

4

32

7

11

12

1

13

6

8

4

32

7

11

12

1

13

6

8

4

32

7

11

12

1

13

6

8

4

32

7

11

12

1

13

6

8

4

32

7

11

12

1

13

6

8

4

32

7

11

12

1

13

6

8

4

32

7

11

12

1

13

6

8

4

32

7

11

12

1

13

6

8

4

32

7

11

12

1

13

6

8

4

32

7

11

12

1

13

6

8

4

32

7

11

12

1

13

6

8

4

32

7

11

12

1

13

6

8

■ PÔLE EMPLOI - ANPE

- 1, rue de l'Observatoire - 3949
- 257, rue Jean Jaurès - 3949
- 48, rue Anatole France - 3949

■ PÔLE EMPLOI ANPE- ASSEDIC

- 1, avenue Baron Lacrosse - 29200 BREST - 3949
- 530, avenue de Tallin - 29200 BREST - 3949

■ BIBUS - 33, avenue Clémenceau - 02.98.80.30.30

■ CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES - 1, rue de Portzmoguer - 08 20 25 29 10

Accueil du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30 sans interruption

■ CADASTRE - 3, square Marc Sangnier - 02.98.80.89.00

Accueil du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h15

■ BREST METROPOLE OCEANE - 24, rue Coat ar Guéven - 02.98.33.50.50

Ouvert de 9h à 12h et 13h30 à 17h

■ CLIC - Accueil gérontologique - 50, rue du Château - 02.98.33.21.66

■ COMMISSARIAT CENTRAL - 15, rue Colbert - 02.98.43.77.77

■ EDF - 33, rue d'Aiguillon - 0.800.123.333 - Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 18h30

■ EDF DEPANNAGE - 9, rue Alexis Clairaut - 0.810.333.029

■ GDF (urgence, sécurité) - 0.810.433.029 (il n'y a pas d'accueil à Brest)

■ FRANCE TELECOM - 83, rue Jean Jaurès - 1014 (numéro gratuit)

■ GARES • SNCF (renseignements) - 36.35 - Place du 19^{ème} RI

- ROUTIÈRE INTERURBAINE - 02.98.44.46.73

- GARE ROUTIÈRE PEN AR BED - 0.810.810.029

■ IMPOTS - 8, rue Duquesne - 0.820.32.42.52 - 02.98.00.30.31

■ LES OBJETS TROUVES - Mairie centrale - Hall d'accueil - 2, rue Frézier - 02.98.00.88.06

■ PIMMS - Association "Vivre la Ville"

- MAIRIE DE L'EUROPE : 31, rue Saint-Jacques - 02.98.41.00.66

- KEREDERN : 5, rue Paul Dukas - 02.98.47.10.61

■ POSTE CENTRALE - Place Général Leclerc - 02.98.33.37.30

■ OFFICE DE TOURISME DE BREST METROPOLE OCEANE - Place de la Liberté - 02.98.44.24.96

■ SECURITE SOCIALE - Bureaux ouverts du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00

- Square Marc Sangnier - 3646

- Rue de Savoie - 3646

■ SOUS-PREFECTURE - 3, rue Parmentier - 02.98.00.97.00

■ TRIBUNAL D'INSTANCE - 32, rue de Denver - 02.98.33.78.00

■ VEOLIA EAU - 270, rue Kerervern - GUIPAVAS - 081 1.902.902



BREST... quelques repères historiques

3^{ème} siècle avant J.C. : naissance de Brest autour de la rivière Penfeld et fondation d'un camp fortifié par les Romains.

31 décembre 1593 : Henri IV accorde aux Brestoïses le droit de bourgeoisie et institue deux fonctions d'échevins pour assister le Maire dont l'existence est ainsi attestée pour la première fois. C'est la consécration de la vocation urbaine de Brest.

1631: Richelieu affirme la vocation militaire de Brest par la création du Port Militaire du Ponant.

1686 : passage des ambassadeurs du royaume de Siam, événement à l'origine du nom de la rue principale de Brest.

1664 : Colbert poursuit l'œuvre commencée par Richelieu en désignant le site de Brest pour l'implantation d'un grand arsenal. Vauban dessinera les fortifications de la ville.

1750 : fondation du bague de Brest par Choquet de Lindu. Quand un bagnard s'échappait de la prison, il était d'usage de tirer le canon, d'où la célèbre expression "*Tonnerre de Brest*".

1856 : Napoléon III, protecteur de la Ville, décide la construction du premier pont de Recouvrance reliant enfin les deux rives de la Penfeld.

A partir de 1861 : création d'un port de commerce en dehors de la Penfeld, sous le cours d'Ajot.

1940 : arrivée des troupes allemandes le 19 juin.

18 septembre 1944 : libération de la ville après de nombreux bombardements qui détruisirent Brest à 90 % pendant un siège de 43 jours.

27 avril 1945 : une ordonnance réunit Brest, Lambézellec, Saint-Marc et Saint-Pierre-Quilbignon en une seule commune.

Janvier 1974 : création de la Communauté Urbaine de Brest qui réunit Plouzané, Guilers, Bohars, Gouesnou, Guipavas, Le Relecq-Kerhuon, Plougastel-Daoulas et Brest.

Décembre 2004 : la CUB reçoit une nouvelle dénomination. On parle désormais de Brest métropole océane.

Cette plaquette a été conçue par la

MAIRIE DE BREST.

SERVICE ACCUEIL / INFORMATION

Tél. : 02.98.00.80.96

E-mail : accueil@mairie-brest.fr

L'accueil en mairie est assuré par une équipe qui répond à vos demandes les plus diverses et le cas échéant vous oriente vers le lieu adéquat. Dans ce service vous trouvez également des renseignements sur de nombreux thèmes.

Guides et brochures y sont à votre disposition :

■ Les guides :

- "Guide du logement" - Accueil-information
- "Objectif Sport" - Annuaire des associations sportives (Office des Sports)
- "Jeunes dans la ville"
 - B.I.J. (Bureau Information Jeunesse)
- "Guide des bus" - Compagnie Bibus
- "Guide du multimédia en pays de Brest"
 - Service internet et multimédia
- "Mémo-Santé"
 - Service Santé-Environnement
- "L'accueil du petit enfant à Brest"
 - Service Petite enfance

■ Les brochures :

Les loisirs dans les équipements de quartier, Océanopolis, le Quartz, les piscines, Objectif sport, les bibliothèques...

MAIRIE DE BREST

Hall d'accueil ouvert de 8 H 30 à 17 H 30
Le samedi de 9 H à 12 H

• Vacances d'été :
8 H 30 - 17 H (mairie fermée le samedi)

MAIRIES DE QUARTIER

Bellevue, Europe, Lambézellec,
Quatre-Moulins, Saint-Marc,
Saint-Pierre

8 H 30 à 12 H - 13 H 30 à 17 H 30
et le samedi de 9 H à 12 H

• Vacances d'été :
9 H à 12 H - 13 H 30 à 17 H
Mairies fermées le samedi

Brest-Centre
9 H à 12 H - 13 H 30 à 17 H
Fermée le samedi